République Française
Ministère de l'Agriculture et de la Pêche
DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE

Direction Générale de
l'Enseignement et de la Recherche

Sous-direction de la formation professionnelle, des actions de développement et de coopération internationale des établissements

1 ter avenue de Lowendal – 75349 PARIS 07 SP
Tél. 01 49 55 52 49 ou 49 86 - Fax. 01 49 55 48 50 68

Note de Service

DGER/FOPDAC/N2001-2014

Date : 20 FEVRIER 2001

Objet : Analyse des expériences dans l'élaboration et la conduite des programmes régionaux de formation agroenvironnementale, socio-économique et forestière, et des démonstrations régionales

DATE DE MISE EN APPLICATION : immédiate

Plan de diffusion	Plan de diffusion
Pour exécution - Directions régionales de l'agriculture et de la forêt (D.R.A.F.) - Directions de l'agriculture et de la forêt (D.A.F.) - Services régionaux de la formation et du développement (S.R.F.D.) - Services de la formation et du développement (S.F.D.)	**Pour information** - Administration centrale – diffusion B -Directions départementales de l'agriculture et de la forêt (D.D.A.F.) -ANDA; FAFEA; FAFSEA -Organisations professionnelles agricoles -Organisations syndicales des salariés agricoles -Associations et organismes de développement - Inspection de l'enseignement agricole -Inspection générale de l'agriculture -Conseil Général d'Agronomie -Syndicats de l'enseignement public -Etablissements d'enseignement supérieur agronomique publics et privés -Etablissements publics nationaux et locaux de l'enseignement agricole -Unions nationales fédératives des établissements privés d'enseignement agricole

Appel d'offre dans le cadre du programme national de la mesure formation du Plan de Développement Rural National

Le contexte

Conformément à la circulaire DGER/FOPDAC C2000-2003 et DEPSE/SDEA/C2000-7030 du 31/05/2000 relative aux modalités d'application de la mesure formation du plan de développement rural national (PDRN) pour l'année 2000, il est procédé à la mise en place de l'axe 1.1 du programme national intitulé "mutualisation des expériences dans l'élaboration, la conduite et l'évaluation des dispositifs régionaux". Cet axe est fortement lié aux volets régionaux de la mesure formation du PDRN. L'annexe 2 de la circulaire précitée présente cet axe.

Objectifs :

Un groupe de travail composé de 5 régions volontaires étudiera les thèmes suivants afin de confronter leurs expériences et de formuler des préconisations aux réalisateurs régionaux et locaux de programmes de formations agroenvironnementales, socio-économiques et forestières, et de démonstrations régionales:

- Préparation du cahier des charges, organisation de l'appel à projets, sélection des projets et suivi des actions de formation et démonstration.
- Information et animation en amont de la formation,
- Articulation entre les programmes régionaux de formation et les orientations environnementales, territoriales, économiques, relatives à l'emploi et forestières déterminées au niveau national, régional et départemental,
- Articulation entre les formations et les démonstrations régionales.

Objectifs opérationnels :

Constitution :
Il s'agit d'un groupe constitué de 5 DRAF volontaires mettant en place le volet régional de la mesure formation du Plan de Développement Rural National au cours de l'année 2000.
Cet engagement devra être associé à la constitution d'un groupe de travail régional regroupant à la fois l'administration et les différents partenaires concernés. La constitution de ce groupe peut être abordée en comité régional de formation du plan de développement rural national.

Ce groupe doit pouvoir aussi disposer d'un animateur. Cet animateur, représentant du groupe de travail et pouvant témoigner de l'ensemble des formations inscrites dans les programmes régionaux de formation agroenvironnementale, socio-économique et forestière, assurera la liaison avec le niveau national.

Travaux et résultats escomptés :
Le groupe de travail régional doit analyser l'ensemble des pratiques régionales liées à la mise en place des programmes de formations et démonstrations régionales afin d'en dégager les points forts et les points faibles permettant de formuler des préconisations. L'articulation entre les formations et les démonstrations régionales doit être particulièrement analysée.
Ce travail régional sera accompagné d'une synthèse nationale permettant de faire évoluer les pratiques à partir d'implications régionales. Il pourrait se traduire par une série de recommandations pour la réussite de la mise en place de programmes de formation et démonstrations régionales
Les résultats de ce travail seront présentés au comité national de formation du PDRN chargé du suivi de la mesure.

Modalités:

Constitution du groupe de 5 régions:
Un appel d'offre est réalisé auprès des DRAF (voir dossier de candidature ci-joint).

Calendrier :
- Création d'un comité de sélection,
- Lancement de l'appel d'offre fin février 2001 pour une réponse avant le 31 mars 2001 à la DGER/FOPDAC, bureau des missions de développement et des exploitations des établissements,
- Sélection des 5 régions début avril 2001,
- Mise en place du groupe national mi-avril 2001,
- Début des travaux en région en avril 2001,
- Réalisation d'un rapport intermédiaire en juillet 2001,
- Synthèse nationale en avril 2002.

Travail :
Le travail sera mené par les animateurs et les groupes régionaux ponctué de regroupements nationaux de 2 à 3 jours auxquels participera l'animateur du groupe de travail au rythme maximum d'un par trimestre. Ceci permettra de réaliser la synthèse nationale en mars 2002.

Financement :
Chaque région dispose d'un budget 100.000F (part nationale et communautaire). Le taux de cofinancement communautaire par le FEOGA garantie est de 50%. La part nationale s'élevant à 50.000F sera versée à chacune des 5 régions sélectionnées par la DGER/FOPDAC.
Cette enveloppe de 100.000F est prélevée sur le budget du programme national agro-environnemental de la mesure formation du PDRN.

Coordinateurs :
DGER/FOPDAC/Bureau des missions de développement et des exploitations des établissements,
CEZ de Rambouillet, Jean-Pierre Débrosse.

Chargé de la Sous-Direction
FOPDAC
Georges GOSSET

DOSSIER DE CANDIDATURE POUR L'APPEL D'OFFRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME NATIONAL DE LA MESURE FORMATION DU PDRN, AXE 1-1

- Nom de la région:

- Nom et fonction de l'animateur du groupe de travail régional:

- Temps consacré à l'animation:

- Méthodologie envisagée pour analyser le programme régional de formation agroenvironnementale:

- Partenaires impliqués dans cette analyse:

- Présentation des formations agroenvironnementales et des démonstrations mises en place au cours de l'année 2000 en précisant les partenaires mettant en œuvre les actions: